SUJET BLANC NON OFFICIEL

CAP (Métiers du football)

Enseignement moral et civique : droits, libertés et responsabilité

Édition 2026

Sujet d'entraînement rédigé par FormaV. Il n'a pas été donné à l'examen : ce n'est ni un sujet officiel ni une annale. Les entreprises et les données qu'il contient sont fictives.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Football, veuillez visiter : capfootball.fr/annales-sujets-et-corriges

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

MÉTIERS DU FOOTBALL

ÉDITION 2026

ÉPREUVE UG1 : FRANÇAIS, HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE, ORAL D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-EMC

oefficient : 3 pour l'unité UG1, sans coefficient séparé pour l'EMC Durée : 2 heure

Le candidat présente la liste de six documents qu'il a choisis et apporte pour l'épreuve. Un document de substitution peut être proposé si les documents présentés ne sont pas conformes. Les documents DT 1 et DT 2 ci-joints sont des supports de substitution.

Composition de l'épreuve	Support
Partie 1 : Présenter et analyser le document (9 points)	Dossier Questionnement
Partie 2 : Mettre le document en relation avec des repères et des données (7 points)	Dossier Questionnement
Partie 3 : Construire un jugement civique argumenté (4 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 5 pages numérotées de 1/5 à 5/5.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE ORALE : CENTRE D'EXAMEN DU CAP MÉTIERS DU FOOTBALL

L'enseignement moral et civique est évalué dans le cadre de l'oral d'histoire-géographie-EMC de l'unité UG1. Il ne constitue pas une épreuve écrite autonome. Le candidat présente la liste de six documents choisis correspondant aux thèmes des programmes d'histoire, de géographie et d'EMC. Un thème est tiré au sort. Après cinq minutes de préparation, le candidat présente le document qu'il a choisi en lien avec ce thème, puis répond aux questions de l'examinateur. La durée totale de l'épreuve est de quinze minutes.

Pour le thème d'EMC « Droits, libertés et responsabilité », le candidat peut s'appuyer sur son document choisi. Si celui-ci ne peut être utilisé, l'examinateur peut proposer un document de substitution parmi les documents fournis. Le barème ci-dessous présente des critères d'évaluation de l'oral sur vingt points ; il ne constitue pas un sujet écrit distinct d'EMC.

Partie 1 : Présenter et analyser le document (9 points)

Identification, contexte, sens et portée du document

Présentez le document choisi en lien avec le thème tiré au sort. Si un document de substitution vous est remis, appuyez votre présentation sur ce document. Votre exposé doit permettre à l'examinateur d'identifier la nature, la date, l'auteur ou l'organisme émetteur, le sujet et le contexte du document.

1.1 (3 points) Identifiez la nature du document, sa date, son auteur ou son organisme émetteur, son destinataire éventuel et son sujet principal.

1.2 (3 points) Expliquez le contexte dans lequel le document a été produit et présentez les informations ou les idées essentielles qu'il apporte.

1.3 (3 points) Montrez ce que le document permet de comprendre et précisez une limite de son point de vue, de sa forme ou des informations qu'il donne.

Partie 2 : Mettre le document en relation avec des repères et des données (7 points)

Connaissances, changement d'échelle et interprétation

Répondez oralement aux questions de l'examinateur en mobilisant des repères du programme et, si le document de substitution est utilisé, les données qu'il contient. Distinguez les informations directement établies par le document des connaissances ou interprétations que vous apportez.

2.1 (3 points) Situez le document dans le temps et, si cela est pertinent, dans l'espace. Présentez un repère ou une connaissance du programme qui aide à le comprendre.

2.2 (2 points) Si le document comporte des données chiffrées ou territoriales, relevez une comparaison pertinente et expliquez ce qu'elle permet d'observer.

FormaV - document d'entraînement non officiel

2.3 (2 points) Établissez un lien argumenté entre le document et le thème tiré au sort. Justifiez votre réponse par un élément précis du document et un repère ou une connaissance du programme.

Partie 3 : Construire un jugement civique argumenté (4 points)

Droits, libertés, responsabilité et valeurs de la République

À partir du document et de la situation civique proposée, formulez une réponse argumentée. Vous devez distinguer les faits, les opinions et les règles applicables, et prendre en compte les droits et les responsabilités des personnes concernées.

3.1 (2 points) Dans la situation d'un groupe de discussion d'un club sportif où un membre publie un message visant une personne, expliquez quels droits et quelles responsabilités sont en jeu. Appuyez votre réponse sur le document et sur les valeurs de la République pertinentes.

3.2 (2 points) Proposez une réponse civique et responsable à cette situation. Présentez les raisons de votre choix et indiquez comment les personnes concernées peuvent faire valoir leurs droits ou demander de l'aide.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME, ARTICLE 19

Extrait de la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée et proclamée par l'Assemblée générale des Nations unies le 10 décembre 1948, résolution 217 A (III), article 19 : « Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression ; ce droit implique la liberté de ne pas être inquiété pour ses opinions et celle de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit. »

Ce texte est un document de substitution utilisable pour l'oral lorsque le document choisi par le candidat ne peut être présenté.

DT 2 : ACCÈS À UNE CONNEXION INTERNET DANS UN TERRITOIRE FICTIF

Les données ci-dessous sont construites pour cette épreuve. Elles décrivent la part des foyers disposant d'une connexion internet dans trois secteurs fictifs d'un même territoire. Elles ne constituent pas des statistiques officielles.

Part des foyers disposant d'une connexion internet, selon le secteur

Secteur	Type d'espace	Nombre de foyers interrogés	Foyers disposant d'une connexion internet
Centre	Urbain dense	200	184
Couronne	Périurbain	200	170
Plateau	Rural peu dense	200	142

Données fictives établies pour l'épreuve.

FormaV - document d'entraînement non officiel

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Repères de préparation pour la présentation orale — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Ce support peut être utilisé pendant les cinq minutes de préparation orale. Il n'est pas à remettre avec une copie écrite. Complétez-le par des mots-clés si nécessaire ; la présentation et les réponses sont orales.

Organisation des idées pour l'oral

Éléments à présenter	Repères ou mots-clés
Nature, date, auteur ou organisme émetteur	.....
Sujet et contexte du document	.....
Information essentielle et limite du document	.....
Lien avec le thème tiré au sort	.....
Droits, responsabilités et valeurs concernés	.....
Conclusion argumentée	.....

Support de préparation orale.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du CAP Football, classés par épreuve et par année :
capfootball.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du CAP Football reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
capfootball.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.